



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2020 de l'OPCO-EP**. Il propose une photographie régionale des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, de chacun des trois secteurs et des branches professionnelles.



RECOURS FRÉQUENT À LA FORMATION

Alors que la région regroupe 11,9 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 14,4 % des actions de formation.

Globalement, un réel dynamisme est donc observé en termes d'accroissement des compétences.

Dans ce cadre, le secteur santé génère la plus grande part d'actions (78,6 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.

Données de cadrage (2020)¹

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux ²	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
Secteur cadre de vie-technique	1 563	6 048	394	1 275
Entreprises d'architecture	1 384	5 402	368	1 223
Entreprises d'experts en automobile	179	646	26	52
Secteur juridique	1 176	7 880	280	1 611
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	104	429	17	31
Cabinets d'avocats	952	5 941	224	1 357
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	16	344	7	45
Études d'huissiers de justice	104	1 166	32	178
Secteur santé	10 067	40 690	2 404	9 392
Cabinets dentaires	1 143	6 949	526	2 748
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	58	5 690	20	35
Cabinets médicaux	998	10 831	206	3 668
Pharmacie d'officine	7 282	14 156	1 446	2 351
Cliniques vétérinaires	586	3 064	206	590
Auvergne Rhône-Alpes	12 806	54 618	3 078	12 278
Ompl	89 175	459 600	25 364	102 031

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

¹ : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.

² : données estimées.



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (19,1 %).

Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les salariés de la pharmacie d'officine (42,6 %), des entreprises d'experts en automobile (26,9 %) et des entreprises d'architecture (23,6 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

Taux d'accès à la formation (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation ¹			Taux d'entreprises formatrices ²		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	0,1	1,7	21,0	0,5	6,4	26,7
	0,1	1,9	23,6	0,5	6,5	25,9
	0,2	0,6	26,9	1,9	5,8	46,2
	0,3	1,0	14,4	1,4	4,2	14,0
	0,0	0,9	23,3	0,0	9,7	54,8
	0,3	1,2	14,5	1,4	4,3	13,0
	0,3	0,6	3,8	2,2	2,2	11,1
	0,2	0,3	8,4	1,1	2,2	15,7
	0,8	0,3	4,6	3,6	9,7	19,0
	4,5	0,2	11,8	9,3	0,4	11,6
	0,1	0,6	0,4	8,6	42,9	14,3
	0,1	0,6	8,5	0,3	1,2	4,7
	0,5	8,3	42,6	2,8	32,4	48,0
	0,1	2,8	16,2	0,7	12,7	26,9
Auvergne Rhône-Alpes	0,6	0,6	7,8	3,0	8,6	19,1
Ompl	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : ensemble des actions de formation.

2 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence, 82,0 % (stages et assimilés).

À l'exception des titres et diplômes (17,0 %), les autres sanctions sont plus marginales.

Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE ¹ et certificat de compétence
	88,7	0,0	8,8	2,5
	87,6	0,0	9,5	2,8
	96,6	0,0	3,4	0,0
	85,2	0,3	10,6	3,9
	54,8	0,0	3,8	41,3
	88,2	0,3	11,4	0,0
	56,3	0,0	25,0	18,8
	92,3	0,0	7,7	0,0
	80,6	0,2	19,0	0,2
	66,0	0,0	32,5	1,5
	36,2	0,0	63,8	0,0
	90,7	0,0	9,3	0,0
	81,9	0,2	17,8	0,0
	80,5	0,0	19,5	0,0
Auvergne Rhône-Alpes	82,0	0,2	17,0	0,8
Ompl	75,3	0,4	23,1	1,1

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

1 : UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première l'entreprise (80,8 %).

En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	60,1	6,8	25,3	7,2	0,0	0,6
	55,5	7,2	28,5	8,0	0,0	0,7
	95,5	3,9	0,0	0,6	0,0	0,0
	62,2	9,7	18,5	3,6	4,6	1,5
	85,6	1,0	13,5	0,0	0,0	0,0
	63,4	11,6	13,8	3,7	5,7	1,9
	62,5	18,8	18,8	0,0	0,0	0,0
	26,9	0,0	66,3	6,7	0,0	0,0
	86,2	5,8	4,0	3,8	0,1	0,1
	79,6	4,8	10,5	0,0	0,3	0,1
	67,2	27,6	5,2	12,1	0,0	0,0
	31,7	22,5	25,3	5,4	0,0	0,8
	94,9	3,1	0,3	0,0	0,2	0,0
	85,3	9,4	0,5	33,6	0,0	0,0
Auvergne Rhône-Alpes	80,8	6,2	7,9	4,2	0,5	0,3
Ompl	78,0	8,3	8,5	3,9	0,7	0,5

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



MAJORITÉ DE STAGIAIRES ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (66,2 %).

Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10 à 49 ETP	50 ETP et +
	32,1	25,8	39,7	2,5
	34,9	26,4	35,8	2,8
	10,1	20,7	69,3	0,0
	27,4	15,0	32,0	25,7
	14,4	24,0	61,5	0,0
	28,4	11,9	28,2	31,6
	31,3	18,8	50,0	0,0
	30,8	33,7	34,6	1,0
	37,8	32,6	26,4	3,3
	65,1	17,0	17,9	0,0
	20,7	3,4	37,9	37,9
	13,7	13,6	41,4	31,3
	36,9	38,2	24,9	0,0
	37,4	28,5	34,1	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	36,1	30,1	28,5	5,3
Ompl	39,3	28,2	27,9	4,6

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.